

Présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Patrice FEUGIER, Chantal ROZAND, Pascale GAUTRON, Damien DUBOUCHEZ-CHABERT, Patricia DHERBASSY, Violaine LAGIER, Camille PEYBERNES, Gilles GAILLARD, Christian GIROUD, Brigitte BRIEL

Secrétaire : Damien DUBOUCHEZ-CHABERT a été nommé.

1. Projet cantine

Suite aux réunions avec la commission des bâtiments, des informations sont données concernant le projet de la rénovation de la cantine. Ce programme devrait permettre de créer une salle de restauration de 40 m², l'aménagement de la partie cuisine ainsi que la réfection des plafonds permettront de mettre en conformité la salle de repas par rapport au logement en dessus de la cantine. A cela s'ajoute l'isolation du plafond, la réfection du revêtement du sol et des peintures. Nous profitons de cette opération pour installer des volets roulants aux fenêtres du bâtiment. Ce programme estimé à environ 70 000 € HT va bénéficier de subventions importantes dans le cadre du « Plan Relance Ecole » du Département (60%). Un dossier sera également présenté à l'Etat et à la Région pour compléter le financement. Ces travaux seront inscrits au budget 2021 et se réaliseront pendant les vacances scolaires.

2. Aménagement du temps de travail pour la cantine

Une pause de 20 mn est nécessaire pour Sophie Ganguet qui effectue une journée continue avec la garderie, l'école, la cantine. Compte tenu du nombre d'enfants à la cantine, il est nécessaire d'augmenter de 40 mn l'emploi du temps d'Isabelle Bobin qui effectue le ménage. Ces augmentations d'horaires engendrent une dépense d'environ 2 000 €. Le conseil municipal donne son accord pour inscrire une subvention de 2 000 € au profit de la cantine.

3. Délibération pour le transfert de la compétence mobilité à la Région

Le conseil municipal donne un avis favorable au transfert de la compétence mobilité à la Région Auvergne Rhône-Alpes (Trains, ramassage scolaire, lignes transIsère sur Grenoble rives droite et gauche, pistes cyclables, covoiturage, auto-partage, etc...)

4. Délibération pour modification de statuts de la communauté de communes

Parmi toutes les compétences prises par la communauté de communes, il est rajouté dans les statuts la compétence « SANTE » (Maison de la santé, actions en direction du COVID 19, contrat local de santé)

5. Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin

Les élections se dérouleront à la salle polyvalente afin de pouvoir mieux respecter les règles sanitaires. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h sauf décalage décidé par le Préfet. M. le maire rappelle les consignes sanitaires pendant le déroulement des élections. Il a été établi le tableau des tours de garde.

6. Divers

- Urbanisme : un dépôt de permis pour une habitation et une déclaration préalable pour la pose d'une antenne près du réservoir du Faz pour résoudre le problème de zone blanche ont été enregistrés
- Un inventaire des zones humides est prévu cette année
- Forêt : un programme de coupe de bois « d'éclairci » est prévu dans la forêt communale des Coulmes

7. Rappel des projets

- Aménagement de village avec aire de jeux (ancien jardin)
- Abords de la cantine : réfection des grillages
- Rénovation de la cantine scolaire
- Aménagement à l'intersection du chemin des Collets et de la rue de l'Eglise
- Bâtiments :
 - . Réfection des peintures de la classe maternelle,
 - . Remplacement du sanitaire au WC public et réfection du carrelage et peinture

- Isolation des combles sur les bâtiments école-mairie
- Programme de plantation de 500 arbres dans les Coulmes (Mélèze, douglas)
- Réfection de l'abri scolaire du Railler
- Voirie - Travaux prévus :
 - . Chemin des Collets,
 - . Elargissement par comblement d'un fossé sur la route du Saut du Loup ainsi que le changement de quelques éléments de la barrière en bois

Objectifs des programmes d'investissement de cette année :

- **Amélioration du cadre de vie :**
 - . Aménagement village avec aire de jeux,
 - . Abords de la cantine,
 - . Abri scolaire,
 - . WC public,
 - . Voirie
- **Economie d'énergie :**
 - . Isolation des combles sur bâtiment école-mairie et plafond de la cantine
- **Adaptation au changement climatique :**
 - . Programme de plantations de mélèze, douglas dans la forêt communale des Coulmes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.